

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 Novembre 2020

Etaient présents : Messieurs IRIART Jean Pierre, ELIÇABE Yves, PARADIS Sébastien, UTHURRY Dominique, ELIÇABE Nicolas, SALLABERRY Alexis, UTHURRY Jean,
Mmes IRIART Hélène, CAMUS - ETCHECOPAR Arantxa, ELISSONDO Annie, DUBOIS Béatrix,

Secrétaire de séance : UTHURRY Jean

SIVU école publique de Tardets

➤ Avance fonds

Le Maire fait état d'une demande de la mairie de Tardets, pour une 2^{ème} avance compte tenu de leur manque de trésorerie pour le règlement des paies des salariés du SIVU école publique.

Le Conseil Municipal,
Considérant la demande,

ACCEPTE que soit versée par avance la somme de 5 000€ au SIVU ECOLE DE TARDETS.

CHARGE Monsieur le Maire des formalités nécessaires au règlement de ces dites sommes.

Le Maire indique qu'il sera nécessaire de revoir la gestion budgétaire du SIVU, afin de ne pas se retrouver dans cette situation les prochaines années.

➤ Effectifs

L'école de Tardets reçoit actuellement près de 65 élèves pour une capacité de 60. La situation n'est pas inquiétante pour l'instant. Cependant, les projections sur les prochaines années révèlent que les écoles de Montory et le RPI le Licq-Laguinge ont des effectifs en baisse. Cela pourrait générer des fermetures de classes qui enverraient donc les enfants à l'école de Tardets. Or celle-ci sera dans l'incapacité de faire face à un afflux d'élèves supplémentaire.

Une réflexion a donc été engagée entre les communes concernées dans l'objectif de maintenir absolument une école primaire à Licq.

Electrification zones constructibles

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande de permis de construire a été déposée sur un des trois lots de la parcelle appartenant à Elisabeth Carriquiriborde au quartier Zezentze (entre Alos et Abense). Par ailleurs un des deux lots de la parcelle appartenant à Mme Suraud dans le même secteur est sur le point d'être vendu.

Ces terrains ne sont pas desservis en électricité basse tension. Il est donc nécessaire de prévoir une extension de réseau. Le SDEPA est en train d'étudier la meilleure solution technique.

Cette extension permettra donc desservir les cinq lots

Le Maire demande donc au Conseil Municipal de le charger de toutes les démarches nécessaires concernant ce dossier, avant présentation au Conseil Municipal pour validation.

Accord du conseil municipal

Projets d'acquisitions de parcelles

➤ Rachat parcelle contre la maison Sala

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'Ikastola et le centre de loisirs qui utilisent la maison et la salle communale ont fait état d'un besoin de local de rangement. Par ailleurs, Mr et Mme Bordachar ont décidé d'abandonner leur projet de valorisation de l'extension sur la parcelle achetée à la commune en 2016.

Le Maire propose donc de racheter ce terrain sur la base du prix négocié à l'époque : soit 82m² à 15€ le m², plus les frais d'acte. Il précise que l'accord verbal a été donné avant le décès de Mr Bordachar.

Ce terrain, accolé à la maison Sala, permettra d'installer trois box de rangements : un pour le centre de loisirs, un pour l'Ikastola et un pour la commune.

Accord du conseil municipal

➤ Chemin accès Eppherre/Pribat/Letrange

Le chemin d'accès - dit de Bordagorri - desservant plusieurs maisons d'habitation et/ou parcelles constructibles est actuellement privé (propriétaire André Pribat).

Cela pose problème lors de projets d'extension des réseaux et de gestion des eaux de ruissellements.

Le Maire propose donc d'acquérir cette voirie. Il précise que le fait de l'intégrer dans la longueur de voirie communale devrait permettre une légère augmentation de la Dotation Rurale de Solidarité (basée notamment sur cette longueur de voirie).

Il demande donc l'autorisation d'entamer la négociation du prix avec le propriétaire - qui est d'accord sur le principe - avant de revenir devant le Conseil pour validation.

Accord du conseil municipal (Arantxa CAMUS-ETCHECOPAR ne participe pas au vote)

Divers

➤ Commissions thématiques Agglomération Pays Basque

Le Maire informe le Conseil que le comité exécutif de la CAPB a mis en place les commissions thématiques suivantes :

- 14 Commissions thématiques communautaires à caractère permanent :
 - Agriculture et alimentation de demain
 - Aménagement du territoire (planification urbaine, mobilités,)
 - Cohésion sociale
 - Culture
 - Cycle de l'eau
 - Déchets
 - Développement économique et enseignement supérieur
 - Finances, financements et dispositifs contractuels
 - Habitat durable - Gens du voyage
 - Montagne basque
 - Politiques linguistiques
 - Tourisme

- Transition écologique et énergétique - Agglomération citoyenne
- Transfrontalier
- 1 Commission thématique extra-communautaire à caractère permanent : Egalité femmes - hommes
- 3 Commissions thématiques communautaires «ad hoc» à caractère temporaire :
 - Patrimoine
 - Schéma directeur équipements sportifs
 - Usages numériques

Il précise qu'il est demandé à chaque pôle territorial de désigner un à cinq représentants par commission. Sachant que les conseillers municipaux sont admis au sein de ces commissions, il demande aux personnes intéressées de se faire connaître avant le lundi 16 novembre.

➤ Point intempéries

Les dernières intempéries ont généré des dégâts sur la commune.

Essentiellement des arbres et branchages à terre suite aux forts coups de vent depuis un mois. Le secteur de Txorikantagia (chemin Kihillaborda et chemin vers relais Free et SFR) a particulièrement été impacté.

Par ailleurs, une gouttière de la salle communale s'est bouchée lors de l'épisode vent/pluie de la nuit du 25 au 26 octobre dernier et a généré des dégâts.

L'assureur (Groupama) en a été informé, un devis de réparation demandé. Un expert va passer dans les prochains jours pour validation.

➤ Projet ELENA

Le projet ELENA est une initiative conjointe de la Banque Européenne d'Investissement et de la Commission Européenne. Elle vise à assurer une assistance technique sur la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique et l'appui à la production d'énergies renouvelables.

Dans ce cadre la Communauté d'Agglomération Pays Basque propose aux communes de financer une étude sur la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur des toitures d'immeubles de la collectivité.

Les toits de la Mairie et de l'annexe (appartements) d'Abense seraient intéressants à étudier.

Le Maire propose d'accepter l'offre de la CAPB et de proposer à l'étude les deux toitures identifiées.

Accord du conseil municipal

➤ Demande aide ingénierie à la CAPB

L'agglomération Pays Basque propose aux communes un soutien gratuit en ingénierie concernant des projets structurants. Cette aide permettra aux communes d'établir un programme pluriannuel d'investissement par des études de préféabilité faisant ressortir une enveloppe de dépenses, ainsi qu'un plan de financement prévisionnel.

Le Maire propose de solliciter les services de la CAPB sur trois volets :

- Programme fronton d'Abense : réfection de l'aire de jeu, traitement accessibilité aux personnes en situation d'handicap, grillage fronton et pourtour, végétation, mur de soutènement des jardins, jeux pour enfants, ...
- Evaluation travaux d'entretien des églises : Il s'agira d'établir un diagnostic et, si nécessaire, un programme de travaux. Il faudra ensuite hiérarchiser les urgences afin

d'étaler les travaux dans le temps.

- Evaluation de travaux de réfection sur maisons à vendre : L'idée est d'évaluer les travaux nécessaires à la réhabilitation de logements anciens en vente, afin de négocier éventuellement un prix d'achat. Il s'agira ensuite de trouver le meilleur modèle économique pour intéresser un porteur de projet (particulier ou bailleur social). L'objectif étant de remettre ces logements sur le marché en tant que **résidence principale**.

Accord du conseil municipal

➤ Positionnement des armoires NRO

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été sollicité pour valider la localisation de deux armoires de raccordement NRO (Nœud de Raccordement Optique) - une à Alos et une autre à Abense - dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur la commune. Sachant quelles doivent être à la proximité immédiate d'une chambre Telecom. Dimensions : 1,60mX1,60mX0,35m.

L'armoire d'Alos sera située sur le côté du panneau d'affichage de la place. A Abense, elle sera située au niveau du décrochage-rétrécissement de la voie publique, face à la propriété Etxebarnea de Mr et Mme Etchart.

➤ Remboursement Yves

La Caisse d'Allocation Familiale va régler à la commune la somme de 5 156€ correspondant à la régularisation de l'aide au logement d'Yves Eliçabe sur les années 2019-2020. En effet celui-ci n'a pas bénéficié, à tort, de l'APL sur cette période.

En conséquence, la commune doit rembourser cette somme au locataire qui a réglé ses loyers sans cette aide.

Le Maire demande donc l'autorisation de régler la somme de 5 156€ à Yves Eliçabe dès que le règlement de la CAF sera effectif.

Accord du conseil municipal (Yves Eliçabe ne participe pas au vote)

➤ Annulation créance Eyherabide

Les membres de l'indivision Eyherabide à Alos, sont dans l'incapacité de rembourser les dépenses engagées par la commune concernant la destruction de la grange.

Le Maire propose donc d'annuler ces créances dont il détaille la composition, en précisant que cela était prévu au budget 2020 :

EXERCICE	TITRE	CREANCIER	MONTANT TTC
2018	37	EYHERABIDE Anna	2 909,73
2018	38	MORBELLO MIGNOT Evelyne	2 909.73
2018	39	PEREZ EYHERABIDE Léontine	2 909.73
			8 729,19€

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Accepte l'annulation des divers titres de recettes non réglés pour un montant total et cumulé de 8.729,19€

Charge Monsieur le maire des formalités nécessaires.

➤ Appel aux dons Alpes Maritimes

Suite aux violentes et dramatiques inondations qu'ont subi beaucoup de communes des Alpes-Maritimes le 2 octobre dernier, un appel aux dons a été lancé par l'Association des Maires de ce département pour venir en aides aux villages dévastés.

Après discussion, le conseil municipal :

Vote une aide de 1 000€

Accepte le virement de crédit du compte 61521 au compte 6713

Charge Monsieur le maire des formalités nécessaires

➤ Réforme Trésoreries

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un important redéploiement des services de la Trésorerie est prévu de 2021 à 2023.

Cela se traduira, notamment, par la fermeture de beaucoup de Trésorerie du Département, dont celle de Mauléon au plus tard en 2023.

Le directeur de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) des Pyrénées Atlantiques est venu présenter ce projet au Conseil Permanent de la CAPB. Il a expliqué que les différents services seraient maintenus d'une autre manière : des $\frac{1}{2}$ journées de permanence pour les particuliers dans la Maison France Services à Mauléon, un regroupement de la gestion de la comptabilité des collectivités sur un seul site en Pays Basque intérieur et l'ouverture d'un poste de conseiller de gestion au service des communes de chaque pôle.

Les élus souletins ont fortement protesté et manifesté leur désaccord quant à la fermeture du centre de Mauléon faisant suite à celui de Tardets. Le directeur s'est engagé à revenir sur chaque territoire concerné par la réforme et à privilégier la concertation.

Cette question reviendra sur la table très rapidement.

➤ Déploiement de la 5G :

Le Conseil Municipal a été sollicité pour prendre position sur le déploiement de la 5G par l'association AntiLinky&5G. La 5G est, comme son sigle le laisse deviner, la cinquième génération des standards en matière de téléphonie mobile. Elle est prévue pour succéder à la 4G.

L'association alerte les élus sur les dangers (ondes), les dépenses (nécessité de changer de portable) et l'impact environnemental de cette technologie.

Le Maire souhaite, avant d'émettre un avis, recueillir toutes les toutes les informations sur cette technologie. Il informe le conseil qu'un débat est prévu au sein du Conseil Communautaire du 19 décembre prochain, le Président de la CAPB ayant mandaté un groupe de travail pour réunir toutes les données (avantages/inconvénients) permettant de nourrir la discussion.

Le Maire propose donc d'attendre cette échéance avant d'émettre, éventuellement, un avis sur ce sujet.

➤ Dernier passage épareuse

Un dernier passage de l'épareuse (coupe de sécurité) sur les bordures des voies goudronnées est acté et sera demandé pour début décembre.